

Protégez votre PC

Notions essentielles de sécurité

Mises à jour et maintenance

Virus et vers

Logiciels espions

Protégez-vous

Informations confidentielles

Activités en ligne

Messagerie électronique

Protégez votre famille

Sécurité des enfants

Ressources

Téléchargements

Vidéos

Communauté*

Support

Sites internationaux

[Sécurité à la maison](#) > [Sécurité des enfants](#)

Les enfants et Internet : Foire Aux Questions

Dernière mise à jour : 26 juillet 2005

 Cochez cette case pour voir toutes les réponses**Q.** [À partir de quel âge puis-je laisser mes enfants surfer sur Internet?](#)

R. Les enfants naviguent sur Internet de plus en plus tôt. Aujourd'hui, la tranche d'âge dont le nombre d'internautes croît le plus rapidement est celle des enfants préscolaires. Beaucoup d'enfants utilisent Internet à l'école dès l'âge de 6 ans. Cela explique pourquoi ils veulent souvent surfer à la maison vers cet âge-là. Toutefois, en général, les enfants de moins de 10 ans, n'ont pas l'esprit suffisamment critique pour naviguer seuls. C'est pour cette raison que vous devez être très vigilant lorsqu'ils utilisent Internet. Prenez place à côté d'eux dès qu'ils se connectent. Assurez-vous qu'ils ne visitent que des sites que vous avez sélectionnés. Apprenez-leur à ne jamais divulguer d'informations personnelles sur Internet. Pour en savoir plus, lisez le [Guide de la sécurité en ligne à l'usage des parents : âges et étapes](#).

Q. [Dois-je autoriser mes enfants à avoir leurs propres comptes de messagerie électronique?](#)

R. Les jeunes enfants doivent partager l'adresse électronique de la famille plutôt que de posséder leurs propres comptes. Lorsqu'ils font preuve d'une plus grande maturité et d'un désir d'indépendance plus important, vous pouvez leur attribuer des adresses personnelles. Le courrier peut continuer à arriver dans la boîte de réception de la famille, de sorte que vous puissiez leur demander des informations sur les messages douteux qu'ils sont susceptibles de recevoir. Contactez votre fournisseur d'accès à Internet (FAI) pour connaître les options qu'il propose pour les comptes de messagerie de la famille et utilisez des [filtres de courrier indésirable](#) pour éviter les courriers indésirables, les messages non sollicités et les [courriers électroniques frauduleux](#) conçus pour obtenir vos informations personnelles.

Q. [Quelles règles d'utilisation d'Internet puis-je mettre en place à la maison?](#)

R. Définissez avec vos enfants un accord mettant en évidence les droits et les obligations des utilisateurs de l'ordinateur à la maison. Assurez-vous que l'accord définit clairement :

- Les sites sur lesquels vos enfants peuvent se rendre et ce qu'ils peuvent y faire.
- La durée d'utilisation d'Internet pour vos enfants.
- Ce qu'il faut faire lorsque quelque chose en ligne met mal à l'aise vos enfants.
- Comment protéger vos données personnelles.
- Comment être conscient des risques de sécurité des environnements interactifs.
- Comment respecter l'éthique et être responsable en ligne.
- Comment utiliser les bavardoirs, les groupes de discussion et les services de messagerie instantanée.

Pour que cet accord fonctionne, vos enfants doivent participer à son élaboration. Imprimez-le et placez-le non loin de l'ordinateur familial pour que chacun garde les règles à l'esprit. Consultez-le régulièrement et mettez-le à jour à mesure que vos enfants grandissent. Pour en savoir plus sur les règles d'utilisation d'Internet à la maison, lisez [Mettre en place des contrats pour protéger ses enfants en ligne](#).

- Q.** À partir de quel âge mon enfant peut-il utiliser les services de messagerie instantanée (IM), comme MSN Messenger?
- R.** Pour utiliser MSN Messenger, les enfants de moins de 13 ans doivent avoir l'autorisation de leurs parents, car pour souscrire aux services de messagerie instantanée, un compte Hotmail est requis. (Lorsque vous résidez aux États-Unis et que vous avez moins de 13 ans, l'ouverture d'un compte Hotmail requiert l'autorisation des parents.) Lorsque vos enfants commencent à utiliser MSN Messenger, vous devez les aider en les informant sur la sécurité et la protection de la confidentialité, et en les incitant à utiliser les technologies de façon responsable.

Voici quelques suggestions de règles d'utilisation de MSN Messenger :

- Ne pas remplir de profil personnel ni de profil de répertoires d'utilisateurs (ces profils peuvent être consultés par tous les utilisateurs du service).
- Ne pas communiquer avec une personne dont je ne reconnais pas l'adresse électronique ou le nom de messagerie instantanée. En tant que parent, vous devez vérifier régulièrement les listes de contacts de vos enfants pour vous assurer qu'ils connaissent bien toutes les personnes avec lesquelles ils communiquent.
- Étudiez attentivement toute nouvelle demande d'ajout à la liste d'amis avant d'autoriser une personne à intégrer cette liste. Si vous ne souhaitez pas ajouter une personne, cliquez pour faire en sorte que ce contact soit bloqué et ne figure pas dans votre liste.
- Ne jamais utiliser la messagerie instantanée pour répandre des rumeurs, des ragots ou des messages haineux.

Pour plus de conseils sur la sécurité et la confidentialité, lisez [Dix conseils afin d'accroître la sécurité de la messagerie instantanée](#).

Pour en savoir plus sur les fonctions de contrôle parental de MSN Messenger, lisez [Use MSN Messenger to stay up-to-date and in control](#).

- Q.** Dans MSN Messenger, m'est-il possible de lire les conversations de messagerie instantanée de mon enfant?

- R.** Oui, MSN Messenger est configuré pour enregistrer automatiquement les conversations de messagerie instantanée dans un dossier de votre ordinateur. Le chemin d'accès par défaut à ce dossier est : C:\Mes documents\. (Pour savoir exactement où se trouve ce dossier, ouvrez MSN Messenger. Dans le menu **Outils**, sélectionnez **Options**, puis l'onglet **Messages**.)

N'oubliez pas que les enfants peuvent très facilement désactiver la fonction d'enregistrement des conversations de messagerie instantanée. Finalement, plutôt que d'espionner vos enfants, essayez tout simplement de discuter avec eux. Ils auront toujours une longueur d'avance sur vous pour ce qui est des technologies. Vous devez mettre en place des règles efficaces, vous assurer que vos enfants les suivent et les revoir avec eux.

- Q.** Comment puis-je empêcher l'affichage des fenêtres publicitaires?

- R.** Le moyen le plus simple de se débarrasser des fenêtres publicitaires (pop-ups) consiste à utiliser un logiciel spécialement conçu à cet effet. Si vous utilisez [la version de Windows XP la plus récente](#), Internet Explorer (votre navigateur Web) est déjà équipé d'un [bloqueur de fenêtres publicitaires intempestives \(pop-ups\)](#). Si vous n'utilisez pas Windows XP, vous pouvez télécharger gratuitement une barre d'outils qui intègre un bloqueur de fenêtres publicitaires intempestives, telle que la [Barre d'outils MSN](#).

- Q.** Les enfants peuvent-ils devenir « accros »?

- R.** Internet est un outil formidable pour les jeunes, notamment pour ceux qui ont des problèmes d'interaction avec les autres jeunes. Les enfants doués en informatique peuvent s'affirmer sur Internet car l'apparence et les performances sportives n'y ont aucune importance. Ils peuvent ainsi plus facilement gagner confiance en eux. Par ailleurs, une utilisation trop importante de l'ordinateur risque d'isoler davantage les enfants timides, de les détourner des autres activités (faire ses devoirs, du sport, dormir, etc.), voire de les empêcher de passer du temps avec d'autres personnes. Souvent, les parents comme les enseignants ne détectent l'apparition du problème

que lorsque quelque chose de grave se produit. Cela est dû au fait qu'il est très facile de dissimuler la pratique d'activités en ligne et en raison du fait que la dépendance à Internet n'est pas encore reconnue par tous.

Mettez en place des règles d'utilisation de l'ordinateur à la maison et essayez d'y intégrer des activités plus physiques. Installez l'ordinateur équipé d'une connexion à Internet dans une pièce commune et pas dans la chambre de votre enfant.

Pour finir, analysez votre propre usage d'Internet. Passez-vous des heures et des heures en ligne? Si c'est le cas, il est fort à parier que vos enfants suivront votre exemple. Pour obtenir des conseils visant à aider vos enfants à trouver un juste équilibre entre l'utilisation d'Internet et d'autres activités, lisez [Vos enfants sont-ils « accros » à Internet ?](#)

Q. Que doivent savoir mes enfants au sujet des virus?

R. Un virus est un programme malveillant qui infecte les fichiers ou les disques durs des ordinateurs avant de se multiplier. La plupart des activités des enfants sur Internet peuvent provoquer l'infection des ordinateurs par des virus. Les pièces jointes des courriers électroniques constituent le moyen le plus fréquent de propagation des virus. Sachez aussi que les virus peuvent également être téléchargés par le biais de programmes de partage de fichiers et de messagerie instantanée.

Veillez à ce que vos enfants respectent bien les consignes suivantes :

- N'ouvrez jamais une pièce jointe que vous n'avez pas demandée.
- Configurez votre programme de messagerie instantanée de sorte que vous ne puissiez pas recevoir de fichiers des autres utilisateurs.
- Lorsque vous utilisez des programmes de partage de fichiers, ne téléchargez jamais de fichiers avec l'extension « .exe ».
- Avant de télécharger un programme à partir d'Internet, toujours demander l'autorisation à ses parents.

Pour améliorer la protection de votre ordinateur, utilisez un [antivirus et un pare-feu](#) à jour et analysez régulièrement votre ordinateur pour rechercher tout [logiciel espion ou tout autre logiciel indésirable](#) et supprimez les éléments détectés le cas échéant.

Q. Je n'aime pas trop que mes enfants utilisent Internet. Existe-t-il un moyen de savoir sur quels sites ils se rendent?

R. Oui, il existe des moyens d'identifier les sites qu'ils ont visités, mais sachez que les enfants doués en informatique savent comment masquer les traces de leur passage sur Internet. Il est bien plus efficace de mettre en place des règles claires d'utilisation d'Internet et de discuter avec eux.

Lorsque vous naviguez sur Internet, votre navigateur Web (Microsoft Internet Explorer, Netscape Navigator, etc.) recueille des informations relatives aux sites sur lesquels vous vous rendez et les enregistre sur votre ordinateur.

Les navigateurs conservent en général un historique des sites récemment visités. Un [bouton Historique](#) est disponible dans la barre d'outils de la plupart des versions d'Internet Explorer. Si ce bouton n'est pas présent ou si vous utilisez Netscape Navigator, il vous suffit d'appuyer simultanément sur les touches **Ctrl** et **H** pour faire apparaître l'historique. Pour consulter un site, double-cliquez sur un élément répertorié dans l'historique.

Les navigateurs peuvent également faire des copies temporaires des pages Web, également appelées fichiers cache, et les stocker dans votre ordinateur.

Pour afficher les fichiers temporaires d'Internet Explorer :

1. Dans Internet Explorer, cliquez sur **Outils**, puis sélectionnez **Options Internet**.
2. Sous l'onglet **Général**, dans la section **Fichiers Internet temporaires**, cliquez sur le bouton **Paramètres**.
3. Dans la section **Dossier Temporary Internet files**, cliquez sur le bouton **Afficher les**

fichiers.

La liste des pages Web dernièrement visitées par vous-même ou par votre enfant s'affiche, ainsi que les images visualisées et les témoins enregistrés sur votre ordinateur.

Il existe également toutes sortes de logiciels permettant de surveiller diverses activités en ligne, [MSN Premium](#), par exemple, propose des fonctions de contrôle parental qui vous permettent de filtrer Internet et de recevoir des rapports d'activité hebdomadaires répertoriant les sites visités par vos enfants, l'identité des personnes avec lesquelles ils se sont entretenus, et bien d'autres informations.

Vous pouvez également vous renseigner dans un magasin d'informatique pour connaître le produit que vous recommandent les vendeurs.

Q. [Que puis-je faire si mon enfant est victime de harcèlement en ligne?](#)

- R.** Souvent appelé *cyber-persécution* ou *harcèlement*, ce phénomène est devenu fréquent chez les adolescents. En cas de harcèlement, bloquez l'expéditeur des messages à l'aide des options de blocage disponibles dans la plupart des programmes de messagerie électronique et de messagerie instantanée. Enregistrez les courriels qui témoignent du harcèlement et transférez-les à votre fournisseur de services de messagerie. La plupart des fournisseurs ont une politique d'utilisation qui interdit le harcèlement

Les enfants peuvent également être victimes de harcèlement et de cyber-persécution quand ils jouent à des jeux vidéo en ligne. Pour plus d'informations sur les moyens à mettre en oeuvre pour que les jeux vidéo soient sûrs et restent un plaisir pour vos enfants, lisez [Dix conseils pour gérer les persécuteurs et les auteurs de trouble dans le cadre de jeux en ligne](#).

Si le harcèlement se limite à des commentaires publiés sur un site Web, contactez votre fournisseur d'accès Internet et demandez-lui de vous aider à identifier le fournisseur d'accès Internet qui héberge le site. Contactez ensuite le fournisseur d'accès Internet du site concerné et informez-le des attaques dont vous faites l'objet. Il est également recommandé de contacter le poste de police le plus proche de chez soi. Le harcèlement est un crime dans la vraie vie comme sur Internet. Il est interdit de communiquer de façon répétée avec une personne si les propos tenus provoquent de la peur chez l'interlocuteur, ou de la peur pour sa sécurité et pour la sécurité d'autrui.

Q. [Les logiciels de filtrage fonctionnent-ils vraiment?](#)

- R.** Les outils de filtrage peuvent s'avérer utiles pour les jeunes enfants, pour compléter (et non pas remplacer) la surveillance parentale. Les filtres et les bloqueurs ne sont pas infaillibles. Il n'est pas rare qu'ils laissent passer du contenu inapproprié. Ils risquent également de bloquer du contenu intéressant dont vos enfants pourraient avoir besoin dans le cadre de leurs devoirs scolaires.

Les filtres peuvent s'avérer efficaces pour les jeunes enfants. Par la suite, ces derniers devront développer un comportement sûr et responsable lorsqu'ils navigueront sur Internet.

Q. [Mon enfant souhaite faire des achats en ligne. Comment s'assurer de la fiabilité du site?](#)

- R.** Avant de laisser votre enfant utiliser votre carte de crédit en ligne, donnez-lui des informations claires sur l'achat en ligne et indiquez-lui les éléments qu'il doit repérer pour s'assurer que sa transaction sera fiable et sécurisée.

Apprenez-lui à identifier les éléments qui semblent indiquer qu'il peut fournir des informations de carte de crédit sur un site. Avant qu'il n'effectue des achats sur un site Web, il doit rechercher les éléments suivants :

- Un sceau d'assurance qualité Better Business Bureau (ou d'une autre organisation) avec un lien vers le site Web approprié.
- Une icône de verrou fermé, au bas de la page. Cela indique que seuls vous et le site Web peuvent visualiser les transactions financières.
- La mention « https » dans la barre d'adresse de votre navigateur (« s » signifie sécurisé).

Les éléments répertoriés ci-dessus peuvent être falsifiés, c'est pourquoi il est très important d'inciter vos enfants à vous demander de déterminer si le site est fiable ou non avant d'effectuer un achat en ligne. Assurez-vous que votre navigateur prend en charge le chiffrement à 128 bits, de sorte que votre numéro de carte de crédit soit automatiquement crypté ou brouillé avant d'être transmis. (Les dernières versions d'Internet Explorer et de Netscape Navigator prennent en charge le cryptage à 128 bits.) Pour plus d'informations sur les moyens permettant d'effectuer des achats en ligne en toute sécurité, lisez [Puis-je faire confiance à ce magasin en ligne ?](#)

Q. [Que dois-je rechercher dans la politique de confidentialité d'un site pour enfants?](#)

R. La politique de confidentialité d'un site Web définit clairement comment le site utilise, partage et conserve les informations personnelles qu'il recueille. Les parents doivent prendre connaissance de la politique de confidentialité d'un site Web et indiquer à leurs enfants ce qu'ils doivent rechercher dans une politique de confidentialité avant de fournir la moindre information personnelle à un site. Il arrive parfois que ces politiques soient longues, complexes et vagues.

Lorsqu'un site Web n'a pas de politique ou de déclaration de confidentialité, soyez particulièrement vigilant lorsque vous faites des achats ou que fournissez des informations personnelles sur ce site.

Lorsque vous lisez une politique de confidentialité, les informations à connaître sont les suivantes :

- Quelles sont les informations recueillies et enregistrées par le site?
- À quelles fins les informations recueillies sont-elles utilisées (notamment si elles seront vendues à une tierce partie)?
- Êtes-vous autorisé à modifier ou à supprimer les données concernant votre enfant?
- Les procédures mises en oeuvre pour protéger les enfants dans le cadre des bavardoirs, tableaux d'affichage et activités de messagerie électronique du site.
- Le site essaie-t-il véritablement d'obtenir l'accord des parents avant que leurs enfants ne fournissent des informations personnelles en ligne?

Q.

R.

[↑ Haut de page](#)



Version imprimable



Envoyer cette page



Ajouter aux Favoris

[Gérez votre profil](#) | [Contactez-nous](#) | [Bulletin gratuit](#)

©2005 Microsoft Corporation. Tous droits réservés. [Conditions d'utilisation](#) | [Marques](#) | [Énoncé de confidentialité](#)